



Association Bienvenue !

Réseau d'hospitalité pour les demandeurs d'asile

Rapport d'activités – Année 2019

Au cours de l'année 2019, l'association Bienvenue ! a poursuivi son activité d'accueil des étrangers demandeurs d'asile. Ainsi dans 38 lieux différents, 77 foyers (personnes seules ou familles) ont été accueillis, soit 88 adultes et 22 enfants. Dans ces lieux est incluse une maison située rue du Thabor et mise à notre disposition par la communauté des sœurs de la communauté religieuse de La providence de Ruillé-sur-Loir. Il est possible d'y loger trois familles et un/une célibataire. **Au total près de 8300 nuitées ont été assurées.**

Statistiques 2019 et rappel (entre parenthèses) des résultats 2018

Lieux d'accueil : 29 (27) domiciles de particuliers, 6 (6) lieux dans des communautés religieuses et 3 (3) places dans l'immeuble du 21 rue du Thabor.

« Ménages » accueillis : 77 (62) – par « ménage », on entend une personne seule ou un couple ou une ou des personnes avec des enfants.

Par catégorie : 19 (10) femmes seules, 32 (30) hommes seuls, 5 (3) couples sans enfant, 13 (8) femmes avec enfant(s), 1 (1) homme avec enfant, 6 (10) couples avec enfant(s).

Personnes accueillies : 110 (102), soit 88 (75) adultes et 22 (27) enfants ; parmi les adultes, parité exacte, 44 femmes (31) et 44 hommes (44).

Les nombres de ménages et de personnes sont donc plutôt en croissance, après un recul en 2018.

Nuitées : près de 8 300 nuitées au total, soit plus de 6 400 (plus de 5 800) nuitées d'adultes et près de 1 900 (2 100) nuitées d'enfants ; on observe donc une assez forte progression des nuitées d'adultes, en contraste avec la diminution des nuitées d'enfants – ceux-ci ont probablement été mieux pris en charge par les autres dispositifs (Ville de Rennes, commodats UTUD...). Le nombre de nuitées suit celui des personnes, tandis que le nombre de ménages augmente plus fortement, ce qui est cohérent avec une taille des ménages plus petite.

Par type de lieu d'accueil, le nombre de nuitées au domicile de particuliers s'élève à environ 66 % (54%) du total, contre 10 % (17%) en communauté religieuse et 24 % (29%) au Thabor.

Organisation des accueils

Chaque accueil de foyer – personne seule, couple ou famille – met en action en plus des personnes accueillies, au minimum trois personnes de l'association :

- « le foyer accueillant » : il met à disposition un hébergement indépendant ou inséré dans leur propre logement.
- « l'accompagnant » : il/elle permet aux personnes d'être guidées ou rassurées pour leurs démarches administratives, de leur indiquer les lieux où ils peuvent apprendre le français, recevoir de la nourriture, être soigné, scolariser les enfants et, en fonction de leur disponibilité, de les orienter vers des activités de sport ou de loisir.
- « le médiateur » : il/elle est responsable de l'arrivée et du départ du foyer accueilli et doit intervenir en cas de difficultés.

L'association propose des rencontres pour les accueillants et pour les accompagnants : ces temps de paroles sont un espace de relecture et de soutien ; on peut y partager librement joies et déceptions, voire difficultés et stress... Les participants disent la grande importance de ces moments de rencontre.

Vie de l'association

A l'assemblée générale a été voté le renouvellement du Conseil d'Administration de 10 personnes (pour rester conforme aux statuts, 9 officiels + 1 invitée permanente) avec deux sortants et deux entrants.

Le bureau est constitué des personnes suivantes :

président : Bernard Philippe, vice-président : François Barbelet, trésorière : Geneviève Chenon, secrétaire : Hélène Decq.

Les autres membres du CA : , Mathieu Bonnel, Yolande Bréheret, Marie-Paul Hardy, Francine Mboma, Dominique Ménard.

Invitée permanente : Marie Poucineau.

Le CA a structuré la vie de l'association à travers 8 réunions.

Aux côtés du CA, plusieurs commissions assurent la vie de l'association :

Commission d'attribution (Alain M., Élisabeth M., Francine M., Françoise H., Dominique M., François B.) :

Elle se réunit une à deux fois par mois. Elle reçoit les demandes d'hébergement qui émanent de la permanence Bienvenue qui se tient tous les jeudis après-midi au Centre Social Ty Blosne, mais aussi des associations caritatives et des acteurs sociaux.

Elle recense les possibilités d'accueil et gère alors la répartition des personnes migrantes chez les particuliers accueillants et dans les appartements ou maison prêtés à l'association.

Ce sont aussi les membres de la commission qui prennent ensuite rendez-vous avec chaque migrant retenu, puis s'occupe, à la date prévue, du transfert de l'accueilli chez l'accueillant ainsi que de la signature du contrat d'hébergement.

La durée d'hébergement étant d'un mois renouvelable au maximum deux fois chez les particuliers, les membres de la commission (appelés médiateurs pour ce type d'action) s'assurent chaque mois du renouvellement du contrat et sont présents lors de la fin de l'accueil pour la sortie de l'hébergement.

Dans les appartements ou maison prêtés, l'accueil, il s'agit ici de familles avec enfants, est d'un mois renouvelable 5 fois (décision du CA du mois de février). Là aussi les membres de la commission d'attribution sont présents à l'entrée et à la sortie des familles.

Commission des nouveaux lieux et animation des accueillants (Élisabeth B. et Marie-Paul) : Depuis l'A.G. de 2019 nous avons eu de nouvelles propositions d'hébergement. Sur les 10 maisons visitées 8 accueillants ont déjà accueilli des personnes. Ce qui porte le nombre d'accueillants à une cinquantaine (dont 6 personnes qui ont répondu mais sans accueil pour l'instant). Un fichier a été créé ainsi que des fiches décrivant l'environnement d'accueil proposé par chaque accueillant. Beaucoup accueillent temporairement et d'autres exclusivement pendant les vacances. Ce comptage ne prend pas en compte les accueils rue du Thabor et rue saint Louis qui fonctionnent grâce à des référents. On ne peut pas répondre à la disponibilité des personnes qui habitent hors métropole du fait du coût des transports. L'association ne pourrait-elle pas résoudre la question du coût des transports ?

Une rencontre le 16 mai a été organisée pour faire connaître l'association. 25 personnes étaient présentes. 2 sont devenus accueillants et 2 personnes réfléchissent à l'accompagnement.

Une autre rencontre apéro dînatoire a rassemblé les accueillants le 14 novembre. Lors de l'apéritif un temps d'accueil était prévu pour faciliter des contacts spontanés entre nouveaux et anciens accueillants. Un deuxième temps assis a permis des échanges en groupe. Il a été redit combien la relation avec les accompagnants était importante surtout pour organiser la fin du séjour. Certains accueillants ont mentionné qu'ils n'étaient pas contactés par l'accompagnant. Toujours est posée la question de l'après Bienvenue !, des accueillants préférant ne pas avoir un accueilli pour son 3^{ème} mois. Ce qui pose la question de l'investissement affectif et de la juste proximité à trouver avec l'accueilli. Beaucoup ont exprimé que ces rencontres sont nécessaires pour partager joies et préoccupations et pour confronter idées et manières d'accueillir.

Commission de la Maison du Thabor (Khadija, Laurence et Marie) : la maison a permis de loger des familles sur toute l'année 2019, la mise à disposition se terminant en août 2020. La Maison peut accueillir 3 familles ou femmes seules avec enfants (dans les mêmes conditions que les accueillis dans les familles) et une personne exilée, actuellement Yvete, appelée membre « correspondant », chargée du lien avec l'association. Alain apporte son soutien dans l'entretien technique de la maison. Chaque famille est accompagnée par un membre « référent » de l'association et toutes ces personnes convoquent les accueillis à une réunion hebdomadaire.

Cette expérience peut permettre la mise en place d'un accueil un peu similaire dans les appartements de la rue Saint Louis, nouvelle aventure que nous espérons tout aussi positive que celle du 21 rue du Thabor.

Commission des Accompagnants (Marie-Bernadette, Françoise, Dominique et François) : Chaque personne migrante accueillie par Bienvenue! reçoit l'aide d'un bénévole de l'association que nous désignons comme « l'accompagnant ». Son rôle est très important car, sans se substituer aux services sociaux, l'accompagnant aide le migrant à faire face aux difficultés rencontrées. Les difficultés sont nombreuses et variées, administratives, juridiques, médicales sociales rendant complexe le rôle de l'accompagnant. Celui-ci ne peut avoir réponse à tout et c'est ce qui le perturbe le plus dans son action mais une présence bienveillante et amicale est déjà un grand réconfort. Il y a actuellement 25 accompagnants et nous avons récemment accueillis plusieurs nouveaux qui se présentent à Bienvenue ! soit par le bouche à oreille soit grâce au site France Bénévolat.

Groupe des médiateurs : Les Médiateurs sont des personnes du CA et des membres ayant des responsabilités à Bienvenue ! Une fiche précisant leur rôle a été établie. Ils assurent principalement l'entrée et la sortie de la personne migrante chez les Accueillants. A ces occasions, le contrat d'accueil temporaire est le support donnant le cadre de l'accueil. Actuellement, les membres de ce groupe sont ceux de la commission d'attribution.

Commission des permanences : (Bernard) : plus qu'une commission, il s'agit d'une liste de personnes engagées de l'association qui se relaient pour assurer les permanences physiques et téléphoniques. La programmation se fait grâce à un tableau partagé. En 2019, la permanence physique au Centre Social Ty Blosne a été rendue hebdomadaire (tous les jeudis de 15h à 17h). Elle permet de rencontrer et d'instruire le dossier de toutes les familles ou personnes seules qui demandent à bénéficier d'un logement.

La permanence téléphonique fonctionne toute l'année avec un engagement hebdomadaire des personnes qui en reçoivent les appels.

Calendrier des événements

- 12 janvier : rencontre (Carrefour 18, 50 participants), galette des rois en conclusion de deux réunions, l'une pour les accueillants, l'autre pour les accompagnants.
- 25 mars : assemblée générale (Salle Carambole, 50 participants).
- 16 mai : rencontre (« Café Gilbert », salle d'un habitat partagé, 20 participants) pour présenter l'association et les rôles dans lesquels chacun peut s'investir.
- 1^{er} – 8 juin : participation de quelques membres à la marche Etonnant Voyage.
- 23-24 août : participation par l'animation d'un carrefour à l'Université d'Été CVX à Carquefou.
- 1^{er} octobre : participation au forum de France Bénévolat avec un stand
- 8 octobre : rencontre des accompagnants (Beauregard, salle d'un habitat partagé)
- 14 novembre : réunion des accueillants (St Augustin, 25 participants)
- 29 novembre : co-organisation de la bibliothèque vivante des Champs Libres (espace citoyen) avec témoignages de membres de Bienvenue !

L'animation des membres et adhérents de Bienvenue !, des personnes sympathisantes, des personnes migrantes accueillies se fait grâce à diverses réunions :

- en début d'année, les vœux (galette des rois), foot proposé le dimanche et participation à un jardin partagé à l'invitation d'une autre association.
- Des réunions de « formation » et d'échange pour les Accueillants
- Des réunions de « formation » et d'échange pour les Accompagnants
- Le moment de l'AG est aussi l'occasion de nombreux échanges

Communication de l'association

Un événement essentiel cette année : la création par Mathieu du site www.association-bienvenue.fr/

Les participations plus fréquentes à des forums pour présenter l'association. Un kakémono a été créé cette année pour accompagner ces événements.

Liens avec les autres associations.

Nous sommes manifestement de mieux en mieux connus. Outre le Secours Catholique, nous avons désormais des demandes d'accueil qui émanent de plusieurs associations, comme Tabitha (Mordelles), D'ici ou d'Ailleurs (association de jeunes basée à Rennes quartier sud et centre), Un toit c'est un droit, MRAP, Le Refuge (association d'aide aux jeunes homosexuels rejetés), le Secours Populaire, Accueillir et Partager (association de solidarité basée à l'est de Rennes), Maison en ville (association de logement pour étudiants), Accueil Réfugiés Bruz, Habitat et Humanisme; également nous sommes sollicités par des institutions comme le CCAS de Rennes, par l'équipe du restaurant social (Le Fourneau), parfois les CDAS et les Centres sociaux.

Nous avons de plus en plus de liens avec des travailleurs sociaux des Centres sociaux de l'ARCS ; l'ancien président Jacques Darlot de Bienvenue ! est désormais membre du CA de l'ARCS, au titre de son « expertise ».

Convention avec le CCFD Terre solidaire

Le CCFD Terre solidaire a accordé une subvention de 4980 € à l'association Bienvenue ! pour soutenir financièrement un exilé Camerounais à réaliser une étude sur l'état du logement solidaire à Rennes. Cette étude se terminera en 2020.

Autres collaborations, locales.

A côté des participations à des événements associatifs, d'autres activités sont développées. Ainsi des membres de Bienvenue ! sont intervenus dans des établissements scolaires (école, collège, lycée) pour parler de l'hospitalité à travers des témoignages de personnes accueillies.

L'association Bienvenue ! poursuit sa participation à l'inter-orga et soutient la démarche des États Généraux de la Migration.

L'association est membre du MAR (Mouvement Associatif Rennais).

Confrontation des activités par rapport à celles prévues dans le projet d'activités 2019

Dans le projet d'activités 2019, l'association envisageait les améliorations dans les domaines suivants :

- *Un outil informatique de communication et d'échange interne pour aider le fonctionnement des Commissions et partager plus facilement les fichiers et données de travail. Cela a été réalisé.*
- *Faire au moins deux réunions par an d'animation pour les Accueillants et les Accompagnants. Cela a été réalisé.*
- *Augmenter le nombre d'Accueillants, d'Accompagnants. A poursuivre.*
- *Organiser une réunion pour ceux qui envisagent de s'engager dans l'association. Cela a été réalisé.*
- *Réinventer la permanence à Ty Blosne, en particulier pour organiser les premiers entretiens des demandeurs de logements. Cela a été réalisé. (permanence hebdomadaire).*
- *Relancer le projet d'un groupe de jeunes rennais pour animer des loisirs pour les jeunes accueillis par Bienvenue! Cela se met en place doucement.*
- *Développer des fêtes et rencontres conviviales entre les accueillis et les membres de l'association. A poursuivre.*

Pour le Conseil d'administration
François Barbelet et Bernard Philippe
Présentation à l'AG du 11 mars 2020